

il n'y a pas le moindre signe, même dans la déclaration faite ce matin par le ministre en réponse à une question, que la confiance du gouvernement à l'égard de ce missile, confiance qui est passablement dissipée dans le pays où il est fabriqué, soit ébranlée à cet égard. Ce n'est là qu'un exemple du gaspillage qui se fait au nom de la politique de défense nationale.

On pourrait aussi mentionner le missile Lacrosse. Le 1<sup>er</sup> octobre 1958, le premier ministre a annoncé l'établissement d'une batterie de missiles Lacrosse dont l'équipement initial reviendrait à \$1,198,000. Le 3 juillet 1959, le ministre a fait savoir qu'un crédit serait inclus à cet effet dans les prévisions budgétaires. Voici ce qu'il a dit (page 5707 du hansard):

Les crédits prévoient un certain montant pour l'acquisition initiale de cette arme Lacrosse.

Le ministre qui avait déclaré l'année précédente qu'un crédit serait prévu dans les prévisions budgétaires, nous a dit, le 22 février, comme en fait foi la page 1363 du hansard:

... nous ne pouvons encore faire aucune recommandation ferme ni placer une commande ferme.

Il parlait de ce missile. Une telle situation nous donne sûrement le droit de présenter une telle motion de défiance au gouvernement pour ce qui est de sa politique financière en matière de défense.

Quelle est la conséquence de cette incertitude, pour dire le moins, sur la question de la défense continentale? Le Bomarc sera vraisemblablement un fiasco; le CF-105 a été mis au rancart. Notre défense continentale est maintenant assurée, en autant qu'elle puisse l'être, au moyen d'escadrilles d'avions de chasse CF-100, qui ne pourraient sans doute pas nous protéger contre les bombardiers pilotés les plus récents, et encore moins contre les missiles auxquels elles n'ont jamais été censées pouvoir se mesurer, ces escadrilles de CF-100 dont le ministre a dit lui-même le 28 mai 1957 qu'elles étaient désuètes. A cette occasion, le *Times* de Victoria du 28 mai 1957 lui attribue la déclaration suivante:

Des millions de dollars ont été dépensés pour mettre au point et produire l'avion de combat à réaction CF-100, qui est maintenant désuet et invendable.

Ce sont les seuls avions que nous ayons maintenant pour assurer notre défense continentale. Ces crédits qu'on nous demande maintenant de voter comprennent probablement certaines sommes destinées à l'entretien des appareils CF-100 de nos escadrilles de défense continentale.

Or, il y a quelque chose d'encore plus étonnant que les incidents que j'ai mentionnés à l'égard de la politique de défense et qui nous permettent de douter encore plus de

la sagesse d'affecter des deniers de cette nature à la poursuite d'une telle politique. Le 11 mars 1960, le secrétaire d'État intérimaire a déclaré ce qui suit, et je cite la page 2067 du hansard:

Monsieur l'Orateur, je n'ai pas consulté mon collègue, mais je maintiens encore une fois que les 281 millions qui ont été dépensés pour le Plan de Colombo ont fait beaucoup plus pour la paix mondiale que les milliards qui ont été dépensés obligatoirement pour la défense.

On nous demande de dépenser pour la défense d'autres millions qui, d'après le secrétaire d'État intérimaire, ne sont pas aussi utiles à la défense que les dépenses pour le Plan de Colombo. Lorsque nous avons interrogé le ministre de la Défense nationale à cet égard, il s'est dit de cet avis. Voici ce qu'il a répondu,—c'est à la page 2067 du hansard:

Monsieur l'Orateur, tous les membres du gouvernement approuvent toujours les déclarations faites par un autre membre du gouvernement.

Si le ministre de la Défense nationale approuve ce genre de déclaration, comment peut-il justifier des dépenses de cette nature à l'égard du BOMARC, du Lacrosse, probablement, et d'autres aspects de la défense continentale qui soulèvent de plus en plus de doutes à Washington quant à leur valeur pour la défense. Voilà le genre de choses qui nous fonde à proposer un vote de défiance à l'égard de la politique de dépenses pour la défense du présent gouvernement. C'est le genre de choses qui nous porte même maintenant à insister pour que toute cette question de la politique de défense soit réétudiée à partir de son fondement même. Même aujourd'hui, le ministre fera peut-être son possible pour permettre cette étude au comité qu'on établit, si restreint que soit son mandat. Le ministre dira peut-être à ce comité les motifs qui justifient la dépense de millions de dollars pour ce genre de défense,—si on peut l'appeler ainsi.

Tant que nous n'aurons pas fait cela, et de façon convaincante,—ce qui ne sera pas facile étant donné les témoignages que nous obtenons chaque jour,—nous appuierons cette motion qui est un signe de défiance à l'égard de la politique de dépenses pour la défense et de la politique de défense même du présent gouvernement.

**M. Argue:** Avant de passer à la mise aux voix je voudrais préciser que notre parti se prononcera pour la motion proposée, justement pour les raisons qu'a données le chef de l'opposition, c'est-à-dire que nous n'avons aucune confiance dans la politique de défense du gouvernement. Nous avons le sentiment,—le sentiment très profond,—que le Canada dépense aujourd'hui, dans l'ensemble, environ 1,600 millions de dollars pour un programme de défense comportant un armement